

Objet : Compte-rendu sommaire  
Réunion du trois octobre deux mille quatorze

=====

Etaient présents : J.-G. NAST, J.-G. ROBEZ-MASSON, B. BOURGEOIS, C. ARBEZ, Y. BONDIER-MORET, V. DUMONT-GIRARD, S. GAUBY, O. MOUGIN, F. ANTONIO, B. NOUGIER, C. PROST-ROMAND, R. TEDOLDI,

Etaient excusés : R. SAMARDIA procuration à O. MOUGIN, I. BONNEVILLE procuration à J.-G. NAST, A-M. JOLY procuration à F. ANTONIO.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

#### Ligne de trésorerie

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'avoir recours à une ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 € afin de pallier le décalage entre le paiement de l'ensemble des factures des travaux du commerce et du lotissement « Sur le Pré », le versement des subventions et le produit de la vente des parcelles. Le Maire présente les propositions des différentes banques.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre du Crédit Agricole.

#### Emprunt

Dans le cadre de l'acquisition immobilière en cours, il est nécessaire de mettre en place un emprunt.

Le Conseil Municipal retient la proposition de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un emprunt de 155 000 € sur une durée de 20 ans au taux du livret A + 1 %.

#### Délibération Modificative Budgétaire

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire quelques ajustements budgétaires en section de fonctionnement du budget de la commune.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la délibération modificative budgétaire correspondante.

#### Création de poste

Le Maire informe que dans le but de stagiairiser un agent il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe de 15 heures hebdomadaire. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Le Maire présente un courrier de Jean-Luc QUILLET, chef de l'harmonie municipale, sollicitant une augmentation du montant de ses vacances. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

#### Vente appartement

Le Maire informe le Conseil Municipal du départ d'un locataire au 1<sup>er</sup> décembre 2014, dans l'immeuble du 27 Grande Rue.

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente cet appartement et fixe le prix à l'unanimité à 110 000 € et autorise le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires.

#### Lotissement Sur le Pré

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité la rue du lotissement : « rue Sur le Pré » et attribue les numéros correspondants.

Objet : suite du compte-rendu sommaire

=====

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la vente de la parcelle n°7 à Monsieur et Madame Yann Ponard pour la somme de 44 800 €, et la parcelle n°11 à Madame Nora Ouaked et Monsieur Fabrice Alabouvette pour la somme de 46 500 €.

Taxe d'aménagement : exonérations facultatives

Le Maire rappelle le principe de la taxe d'aménagement et propose d'accorder une exonération totale pour les locaux artisanaux.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

SCOT

Le Maire présente les travaux du Schéma de Cohérence Territorial réalisé par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

Ski

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité une subvention auprès du Conseil Général du Jura dans le cadre de l'aide au fonctionnement des secteurs nordiques d'un montant de 931.66 €.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les tarifs des forfaits nordiques tels que présentés par l'Espace Nordique Jurassien.

SIDEC : renouvellement matériel vétuste

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis du SIDEC pour l'opération Renouvellement du Matériel Vétuste qui concerne le remplacement de 26 lanternes.

Atelier « Hors les murs »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter ce point à une prochaine séance, en raison d'un problème technique empêchant la visualisation de ce dossier.

Implantation infrastructure de recharge de véhicules électriques

Dans le cadre de l'implantation de bornes de recharges pour les véhicules électriques, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder la gratuité des emplacements.

Conseil Général du Jura

Le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Général du Jura relatif au débat sur la fusion des régions. Le Conseil Municipal remercie le président du Conseil Général pour cette initiative démocratique et le Maire incite chaque personne à répondre aux questions posées par le Conseil Général.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire donne lecture :

✓ de deux courriers de notaires relatifs à la dérèglementation de leur profession. Yann BONDIER-MORET donne des explications complémentaires. Le Conseil Municipal prend connaissance avec intérêt de cette problématique et regrette les menaces qui pèsent sur un service public.

✓ du « Bulletin de santé du végétal » rédigé par la FREDON qui traite entre autre de la maladie du frêne, ce document est consultable sur plusieurs sites internet : [www.fredonfc.com](http://www.fredonfc.com) ou [www.franche-comte.pref.gouv.fr](http://www.franche-comte.pref.gouv.fr).

Objet : suite du compte-rendu sommaire

=====

- ✓ d'une invitation du CAUE.
- ✓ d'un courrier de M. et Mme ZERBINO concernant l'abattage d'un arbre.
- ✓ d'une invitation du SYDOM.

Francis ANTONIO demande que les abords de la maison du 53 Grande Rue soient entretenus.

Christian PROST-ROMAND soulève le problème du déneigement du trottoir du commerce.

Bénédicte BOURGEOIS fait un appel à volontaires pour l'élaboration du bulletin d'Arcade.

Jean-Gabriel ROBEZ-MASSON fait un point sur les différents dossiers en cours à Arcade, sur l'aménagement de l'espace ludique et rappelle que la foire Bio aura lieu les 25 & 26 octobre 2014.

Odette MOUGIN évoque la problématique de l'organisation de l'OMSL.

Séance levée à 23 heures 50

Fait en Mairie, le 17 octobre 2014

Le Secrétaire de séance

Raphaël TEDOLDI